

**6-2-f**

**COMMUNE DE SALIES DE BEARN (64)**

**PLAN LOCAL D'URBANISME**

**P.L.U.**

**ANNEXES SANITAIRES  
NOTICE RELATIVE A LA COLLECTE  
ET AU TRAITEMENT DES DECHETS**

*DOSSIER APPROUVE LE*

## NOTICE RELATIVE A LA COLLECTE ET AU TRAITEMENT DES DECHETS

Source : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets - Année 2008  
Rapport présenté par M. Domercq-Bareille Jean, Vice-président de l'EPCI et adopté en Conseil communautaire le 29 septembre 2009

Il existe deux centres d'enfouissement des déchets sur la commune de Salies de Béarn :

- un ancien centre d'enfouissement technique (Laudure) qui a fait l'objet d'une réhabilitation (surface : 8ha 40a)
- l'ISDI : (installation classée) centre d'enfouissement utilisé par la communauté de communes pour les déchets inertes de la construction

### I- PRESENTATION DE L'EPCI

Communauté de Communes de Salies-de-Béarn

Mairie

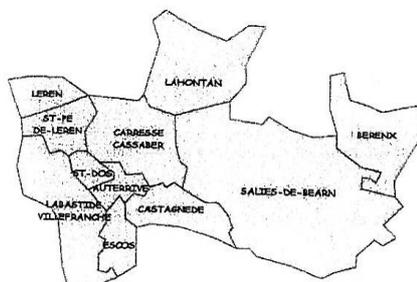
Place du Bayà

64270 Salies-de-Béarn

Le District de Salies-de-Béarn, transformé en Communauté de Communes de Salies-de-Béarn au 1<sup>er</sup> janvier 2002 a été créée en 1995 et regroupe 11 communes :

- Auterrive
- Bérenx
- Carresse-  
Cassaber
- Castagnède
- Escos
- Labastide-  
Villefranche
- Lahontan
- Léréen
- Saint-Dos
- Saint-Pé-de-  
Léréen
- Salies-de-  
Béarn

### Localisation géographique de la Communauté de Communes de Salies-de-Béarn



Communauté de Communes  
de Salies-de-Béarn

### Composition et population de la Communauté de Communes de Salies-de-Béarn

Nom des Communes	Population 1999
Auterrive	145
Bérenx	490
Carresse/Cassaber	475
Castagnède	218
Escos	223
Labastide-Villefranche	297
Lahontan	405
Léréen	196
Saint-Dos	144
Saint-Pé-de-Léréen	210
Salies-de-Béarn	4953
<b>TOTAL</b>	<b>7756</b>

## II- COMPETENCES EXERCEE PAR L'EPCI

La Communauté de Communes de Salies-de-Béarn exerce la compétence « collecte des déchets ménagers et assimilés » et a transféré la compétence « traitement, tri et valorisation des déchets » au Syndicat Mixte Bil Ta Garbi le 1<sup>er</sup> janvier 2004.

### Répartition des compétences d'élimination des déchets

Filière \ Compétences exercées	OM résiduelles	Emballages	Bio-déchets (déchets verts + déchets de cuisine)	Encombrants	Déchets dangereux
Collecte	EPCI	EPCI	-	EPCI	EPCI
Transfert/transport	Syndicat Mixte Bil Ta Garbi	Syndicat Mixte Bil Ta Garbi	-	Syndicat Mixte Bil Ta Garbi	Syndicat Mixte Bil Ta Garbi
Traitement	Syndicat Mixte Bil Ta Garbi	Syndicat Mixte Bil Ta Garbi	-	Syndicat Mixte Bil Ta Garbi	Syndicat Mixte Bil Ta Garbi

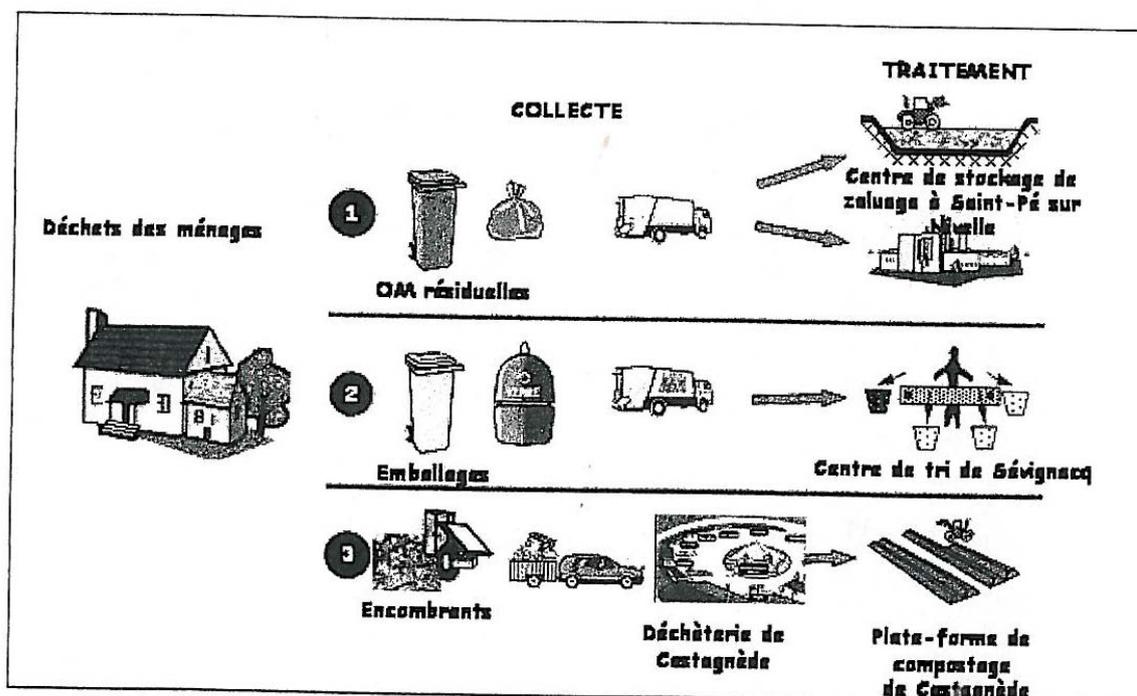
### Politique et objectifs généraux poursuivis par la Communauté de Communes de Salies-de-Béarn :

- Réduction de la production des déchets
- Augmenter le recyclage des matériaux (verre, emballages, journaux...)
- Rendre au sol la matière organique issue des déchets
- Poursuivre la mise à disposition de composteurs individuels à toute personne intéressée

## III- ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS

La Communauté de Communes organise la collecte des ordures ménagères, des emballages recyclables et des encombrants.

Les trois principales filières d'élimination des déchets ménagers :



## a) Les ordures ménagères résiduelles

Les « ordures ménagères résiduelles » désignent les déchets non valorisables issus des ménages. La collecte et l'évacuation de ces déchets s'effectuent une fois par semaine sur chaque commune, exception faite sur la commune de Salies-de-Béarn, où elle a lieu 2 à 3 fois par semaine. Elle est exécutée en porte-à-porte sur certaines communes et en bacs de regroupement.

### Planning de ramassage

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
				
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Salies centre ville</li> <li>• Salies écarts (Beigmau, Herre, Antys, Padu, route de Bayonne et Orthez)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lahontan</li> <li>• Carresse Cassaber</li> <li>• Castagnède</li> <li>• Salies écarts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre ville</li> <li>• Ceinture intérieure</li> <li>• Route d'Orthez</li> <li>• Quartier du Golf</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Auterrive</li> <li>• Escos</li> <li>• Labastide Villefranche</li> <li>• St Dos</li> <li>• Léren</li> <li>• St Pé de Léren</li> <li>• Bérenx</li> <li>• Salies écarts + marché</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Salies centre ville</li> <li>• Ecart (Coût)</li> <li>• Salies</li> <li>• Les Antys</li> </ul>

Les communes suivantes sont également collectées en porte-à-porte :

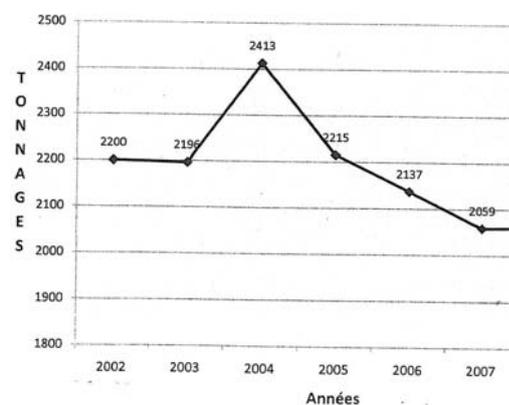
- Auterrive
- Carresse-Cassaber
- Castagnède
- Escos
- Labastide-Villefranche
- Lahontan
- Saint-Dos

### *Données sur la collecte des OMR de l'EPCI*

#### Tonnages collectés depuis 2002

ANNEES	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
TONNAGES	2200	2196	2413	2215	2137	2059	2061

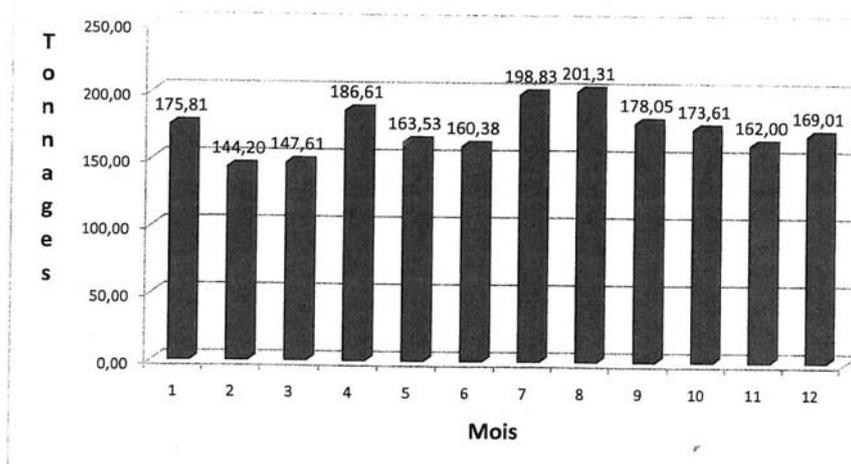
**Evolution des tonnages d'O.M. depuis 2002**



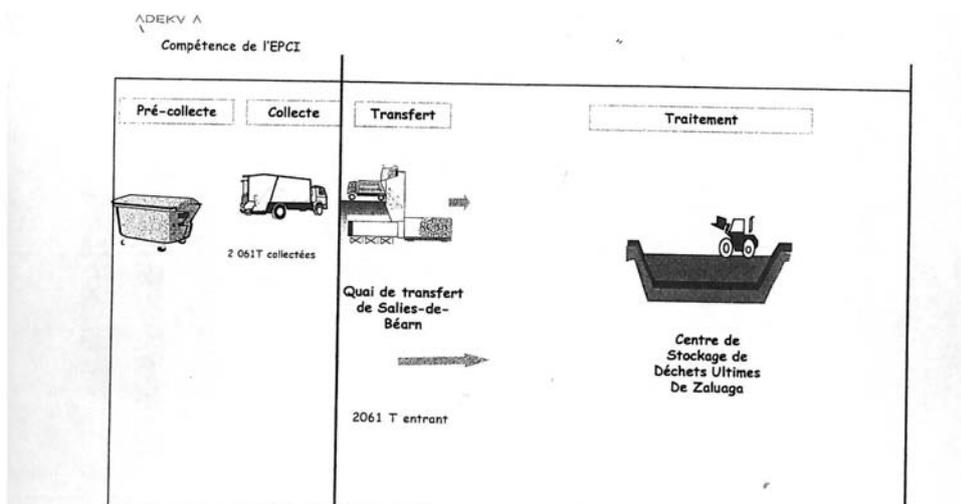
### Tonnages d'OM collectés en 2008 (prévisions : 2450 tonnes)

MOIS	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
TONNES	175,81	144,20	147,61	186,61	163,53	160,38	198,83	201,31	178,05	173,61	162,00	169,01	2060,95

#### Evolution des tonnages en 2008



Nombre d'habitants desservis	Tonnages collectés en 2007	Tonnages collectés en 2008	Ratio 2008 (kg/hab./an)	Evolution 2008/2007 (%)
7756	2059	2061	265,73	+ 0,097



## Fiche signalétique du centre de transfert de Laüdüre

Centre de transfert de Salies-de-Béarn	
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte Bil Ta Garbi
Exploitant	Syndicat Mixte Bil Ta Garbi
Tonnage 2008	4 512 T
Collectivités utilisatrices	CdC Navarrenx CdC Salies-de-Béarn CdC Sauveterre Araujuzon Bugnein Làas Lichos
Technique utilisée	Déversement gravitaire en caisson
Transporteur	Société Sita Sud-Ouest

### Distance parcourue :

Pour les besoins du service, 24 635 km ont été parcourus, soit une moyenne de 469 kms par semaine.

### Entretien des conteneurs :

La société COVED est chargée d'entretenir les conteneurs de l'ensemble de la Communauté de Communes. Elle dispose d'un stock nécessaire de pièces détachées.

La Communauté de Communes de Salies a en charge le remplacement des conteneurs usagés. Environ 500 bacs sont à la disposition des habitants.

### Lavage des conteneurs :

Le lavage des bacs s'effectue au cours de la collecte, au moyen d'un système de lavage à haute pression intégré dans la BOM. Les bacs de centre-ville (environ 50 bacs) sont lavés une fois par semaine, les autres conteneurs, une fois par mois.

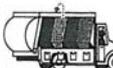
### b) Les emballages ménagers

La collecte et l'évacuation du sélectif s'effectue une fois par semaine sur chaque commune, du mardi au vendredi après-midi et le samedi matin. Elle est exécutée en porte-à-porte au moyen de bennes de 22 m<sup>3</sup> partagée en trois casiers permettant le tri au moment de la collecte.

Chaque foyer détient 1 caissette de tri pour 5 personnes.

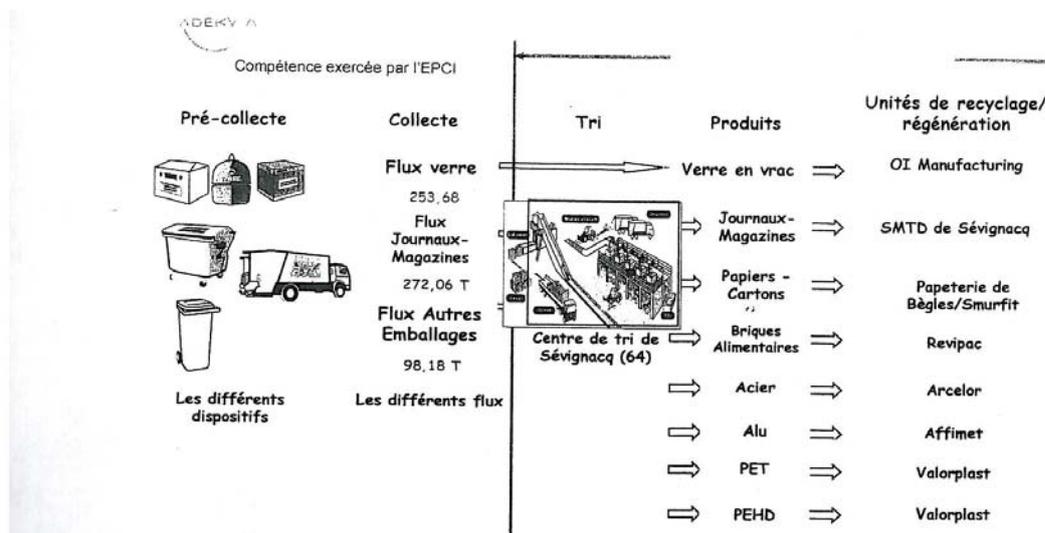
Les emballages collectés sont transportés au centre de tri de Sévignacq.

## Planning de collecte sélective

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bérenx</li> <li>• Est de la rocade + quartiers : Lavie, du Coût, Antys</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Salies centre ville à l'intérieur des 2 ronds points</li> <li>• Quartiers : Guilhat, Bois,</li> <li>• Arribourdes, Herre</li> <li>• HLM Bignot</li> <li>• HLM Padu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lahontan</li> <li>• Carresse</li> <li>• Cassaber</li> <li>• Castagnède</li> <li>• Salies (Arribourdès Herre)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Escos</li> <li>• Labastide</li> <li>• St Dos</li> <li>• Léren</li> <li>• St Pé de Léren</li> <li>• Auterrive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Salies centre ville extérieur des 2 ronds points + quartiers : Cazenave, Martinaa, Coulomme, Mosquéros, Bellecave, Beigmau</li> <li>• HLM Padu</li> </ul>

## La filière emballages ménagers

MOIS	PRODUITS			TOTAL
	CORPS CREUX	CORPS PLATS	VERRE	
Janvier	7,72	23,26	21,86	52,84
Février	7,40	24,20	21,46	53,06
Mars	7,72	20,79	17,36	45,87
<b>TRIMESTRE 1</b>	<b>22,84</b>	<b>68,25</b>	<b>60,68</b>	<b>151,77</b>
Avril	9,82	30,02	15,88	55,72
Mai	7,44	19,76	17,40	44,60
Juin	6,08	20,76	17,69	44,53
<b>TRIMESTRE 2</b>	<b>23,34</b>	<b>70,54</b>	<b>50,67</b>	<b>114,85</b>
Juillet	8,50	23,44	22,88	54,82
Août	8,14	19,26	22,64	50,04
Septembre	7,73	21,17	20,28	49,18
<b>TRIMESTRE 3</b>	<b>24,37</b>	<b>63,87</b>	<b>65,80</b>	<b>154,04</b>
Octobre	10,61	23,68	15,68	49,97
Novembre	8,42	22,96	15,86	47,24
Décembre	8,60	22,76	17,85	49,21
<b>TRIMESTRE 4</b>	<b>27,63</b>	<b>69,40</b>	<b>49,39</b>	<b>146,42</b>
<b>TOTAL ANNEE 2008</b>	<b>98,18</b>	<b>272,06</b>	<b>226,84</b>	<b>597,08</b>



La collecte et l'évacuation du tri sélectif s'effectuent une fois par semaine sur chaque commune, du mardi au vendredi l'après-midi et le samedi matin. Elle est exécutée en porte-à-porte et en caissettes. Le nombre de caissettes collectées a été d'environ 1974 par semaine. Une caissette représente 5,76 kg de produits. En 2008, 173 caissettes ont été distribuées.

Pour les besoins du service, 67 670 km ont été parcourus, soit une moyenne de 1 288,95 km par semaine. Le poids moyen collecté par mois est d'environ 49,75 T, ce qui représente un ratio de 76,96 kg/hab./an

Au cours de l'année 2008, 597,08 tonnes de sélectif ont été collectées par la Coved sur le territoire de la Communauté de Communes de Salies-de-Béarn (auxquels il faudra rajouter les tonnages collectés en déchetterie). Le taux de refus est de 0% (dû au système de collecte).

### c) Les encombrants

Ce service a été mis en place en septembre 2004. Il est destiné aux personnes ne disposant pas de moyens de locomotion pour transporter leurs encombrants à la déchetterie de Castagnède.

La collecte est exécutée en porte-à-porte sur inscription. Elle a lieu tous les quinze jours, le mercredi matin.

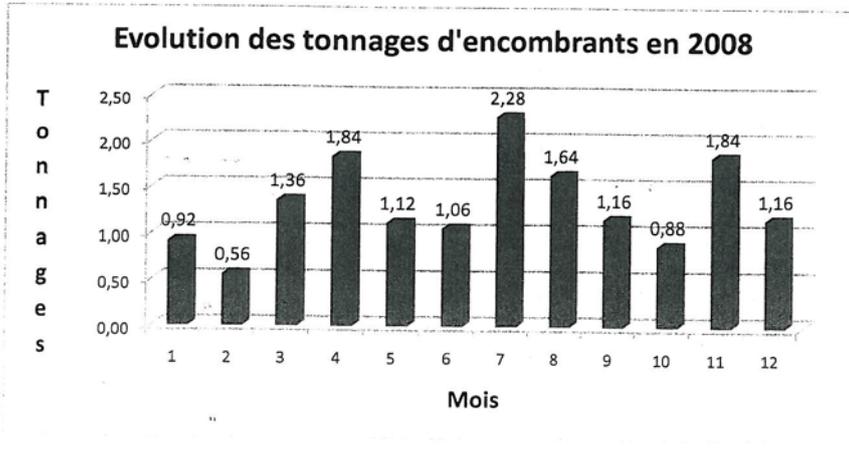
### Tonnages collectés

MOIS	2006	2007	2008
Janvier	1,00	1,7	0,92
Février	1,66	2,11	0,56
Mars	1,72	1,38	1,36
Avril	1,34	1,00	1,84
Mai	1,32	1,80	1,12
Juin	0,94	2,34	1,06
Juillet	1,42	1,26	2,28
Août	1,00	2,76	1,64
Septembre	1,32	1,62	1,16
Octobre	4,72	1,94	0,88
Novembre	0,86	1,46	1,84
Décembre	0,80	1,86	1,16
<b>TOTAL</b>	<b>18,10</b>	<b>21,23</b>	<b>15,82</b>

Les tonnages d'encombrants sont en baisse, mais les dépôts sauvages augmentent.

- *Distance parcourue* : pour les besoins du service, 4 109 kms ont été parcourus, soit une moyenne de 195,67 kms par collecte.

- *Evacuation des encombrants* : les encombrants sont évacués vers le centre de tri de BOUCOU Recyclage à Montardon afin d'être triés et recyclés ou traités conformément à la législation.

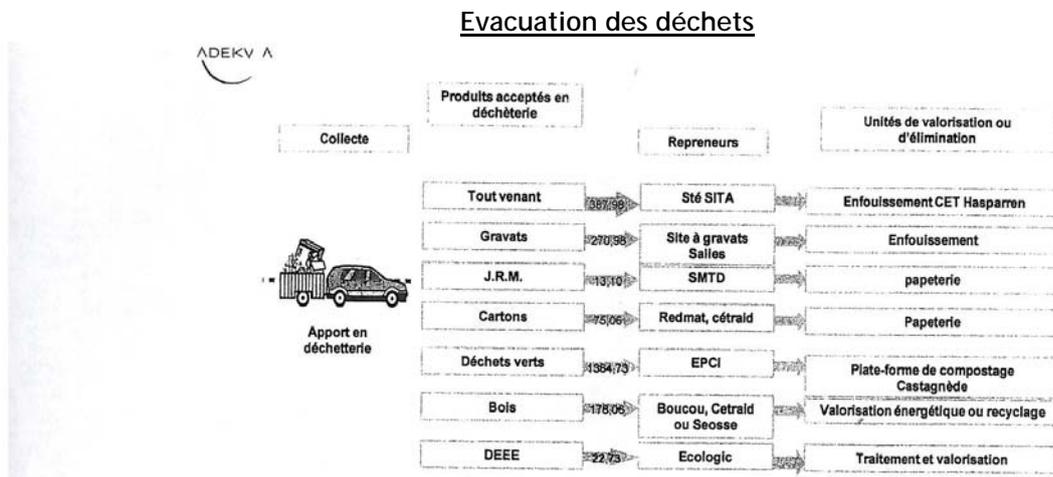


d) La déchetterie

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2005, la Communauté de Communes de Salies-de-Béarn a repris en régie le gardiennage et l'entretien de la déchetterie. Le Syndicat Mixte Bil Ta Garbi assure l'évacuation des déchets.

5 bennes sont à la disposition des usagers :

- 3 bennes série standard de 25m<sup>3</sup> pour les encombrants / déchets verts / cartons
- 1 benne série renforcée de 17m<sup>3</sup> : gravats
- 1 benne série renforcée de 25m<sup>3</sup> : ferrailles



Organisation de la déchetterie

- *Heures d'ouverture*

La déchetterie est ouverte le lundi, le mardi, le mercredi de 14h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, soit 19 heures par semaine. L'accès est réservé à la population de la Communauté de Communes de Salies-de-Béarn.

- *Déchets acceptés*

Sont acceptés les déchets désignés ci-dessous produits par les particuliers, les artisans, commerçants ou industriels mais dans la limite d'un volume ou d'une quantité maximum acceptée par semaine.

Type de déchets	Quantité par semaine		
	Acceptée <i>gratuitement</i> à la déchetterie	Acceptée à la déchetterie <i>moyennant redevance</i>	Acceptée sur le site à gravats <i>moyennant redevance</i>
	Colonne A	Colonne B	Colonne C
Gravats	1m3		Au-delà de 1m3
Végétaux	2m3	Entre 2m3 et 6m3	
Ferrailles	2m3		
Cartons	2m3		
Encombrants	2m3		
Bois	2m3		
Plastiques, bidons et emballages propres	1m3	Entre 1m3 et 2m3	
Pneus	1m3	Entre 1m3 et 2m3	
Verre	200 litres	Entre 200 et 500 litres	
Huile minérale	20 litres	Entre 20 et 50 litres	
Huile végétale	10 litres	Entre 10 et 20 litres	
Papiers	1m3	Entre 1 et 2m3	
Piles	0,5 kg	Entre 0,5 et 2 kg	
Batteries	3 unités	Entre 3 et 10 unités	
Textiles et vêtements	100 litres	Entre 100 et 200 litres	
Lunettes	5 unités	Entre 5 et 10 unités	
Radiographies	10 unités	Entre 10 et 20 unités	
Déchets ménagers spéciaux (aérosols, peintures, solvants...)	< 1 kg et < 10 unités		

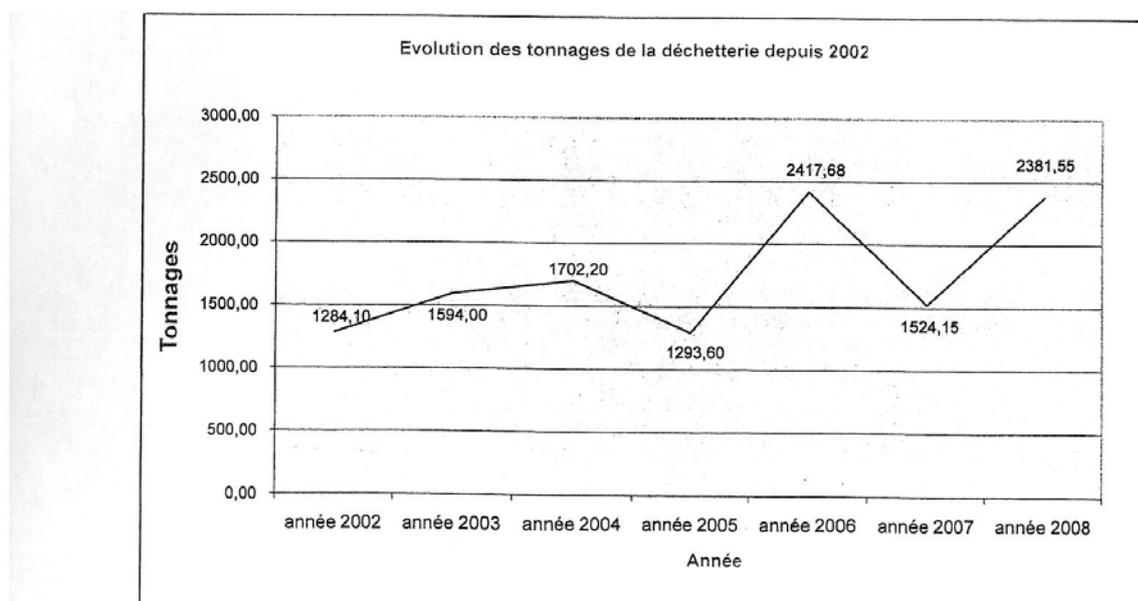
### Tri des déchets

L'utilisateur trie lui-même les déchets et les dépose suivant leurs caractéristiques dans les bennes réservées à cet effet.

### Tonnage par matériau de 2002 à 2008

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Gravats	198	255	295,90	259,88	265,72	296,18	270,98
Encombrants	503,60	625	455,44	358,57	425,32	421,62	387,98
Végétaux	417	502	616,50	420,32	1421,74	503,18	1364,73
Ferrailles	107,50	113	106	36,41	-	-	64,80
Cartons	52	85	92,46	62,04	76,64	74,44	75,06
Journaux	6	14	-	8,32	16	10,87	13,10
Bois	-	-	102,62	142,70	188,73	187,95	178,06
Verre	-	-	33,28	5,40	23,53	29,91	26,84
TOTAL	1.284,10	1.594,00	1.702,20	1.293,64	2417,68	1.524,15	2.381,55

La ferraille, le carton, JRM et les DEEE sont rachetés par des repreneurs.



#### e) Les déchets dangereux

Cette filière concerne les déchets des ménages qui, par leur composition ou leur caractéristique présentent un caractère polluant et/ou dangereux pour la santé de l'homme. Il s'agit de produits issus de l'activité de bricolage, de jardinage, ainsi que de produits de consommation courante tels que les néons, piles...

- Déchets Ménagers Spéciaux (DMS) : ce sont des produits d'utilisation courante pour les travaux d'entretien de la maison, du jardin, de la voiture, etc. ... et qui présentent des risques pour l'homme et l'environnement en raison de leur inflammabilité et de leur toxicité.

Le Syndicat Mixte Bil Ta Garbi a équipé la déchetterie d'une armoire DMS destinée à recueillir ces déchets ménagers spéciaux.

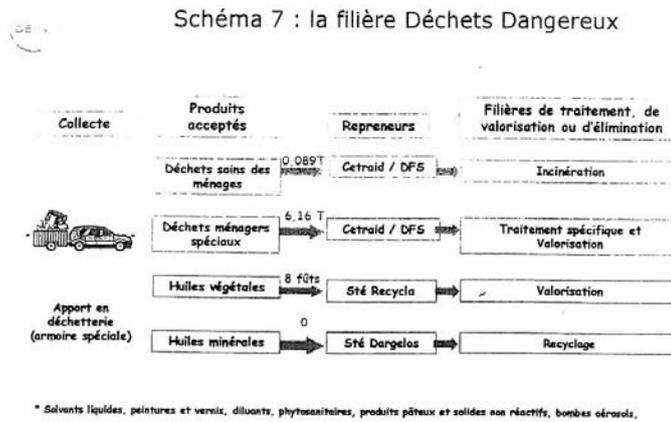
Quantités de déchets ménagers spéciaux collectés en 2008			
D.M.S.	Unité	Prévisions 2008	Réel 2008
Acides	Kg	100	88
Aérosols	Kg	70	82
Ampoules/tubes	Kg	500	316
Bases	Kg	100	0
Bidons vides	Kg	100	305
Combustibles Carburant	Kg	20	54
Radiographies	T	0	0,05
Non identifiés	Kg	20	0
Pâteux	Kg	4000	4411
Phytosanitaires	Kg	500	237
Solvants	Kg	500	588
Huiles végétales	Fût	10	8
Huiles minérales	L	3	0
Laboratoires toxiques	Kg	0	2
Médicaments	Kg	0	1
Déchets soins des ménages	Kg	0	89

- Déchets des soins des ménages (DSM) : il s'agit de déchets de soins piquants ou tranchants des particuliers en automédication de type diabétiques, déposés dans un collecteur spécial. En 2008, 0,089 T de DSM ont été collectés à la déchetterie de Castagnède.

#### Le dispositif

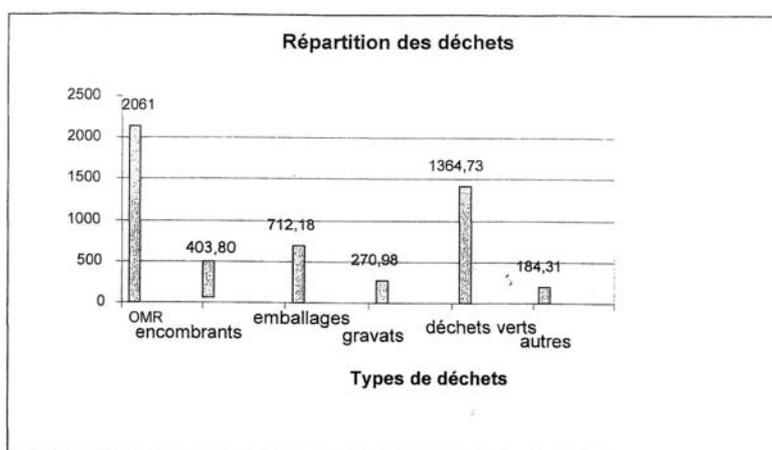
- Les collecteurs ont été fournis gratuitement par les laboratoires Sanofi Aventis et Roche.
- Les pharmacies, à travers l'ordre des pharmaciens ont distribué le premier collecteur.
- Les particuliers rapportent le collecteur plein à la déchetterie contre la remise d'un collecteur vide.

## Filière de traitement des déchets dangereux



### Bilan des déchets de la Communauté de Communes de Salies-de-Béarn

Mode de collecte	Type de déchet	Tonnage collecté	Filière de récupération	Mode de traitement
Porte-à-porte Conteneurs	Ordures ménagères	2061,00	CDSU Zaluega	Enfouissement
Porte-à-porte	Verre	226,84	OI Manufacturing	Recyclage
Porte-à-porte	Corps creux	98,18	Repreneurs	Recyclage
Porte-à-porte	Corps plats	272,06	Repreneurs	Recyclage
Porte-à-porte	Encombrants	15,82	Centre de tri Bouscou	Recyclage
Déchetterie	Encombrants	387,98	CDSU	Enfouissement
	Gravats	270,98	Site à gravats de Salies	Valorisation
	Déchets verts	1364,73	Plate-forme de compostage	Recyclage
	Bois	178,06	Sté Boucou, Seosse ou Cetraid	Valorisation ou recyclage
	JRM	13,10	Repreneurs	Recyclage
	Carton	75,16	Cetraid	Papeterie
	Verre	26,84	OI Manufacturing	Recyclage
	Déchets soins des ménages	0,089	Cetraid/DFS	Incinération
	Déchets ménagers spéciaux	6,16	Cetraid/DFS	Traitement spécifique et valorisation
<b>TOTAL</b>		<b>4 997</b>		



### Valorisation

Type de déchets	OM	Verre	Cartons Papiers	Flacons	Déchets verts	Encombrants	Autres déchets	TOTAL
Nature valorisation	Enfouissement	Tri	Tri	Tri	Compostage	Enfouissement	Recyclage Valorisation	-
Tonnages collectés	2 061	253,68	360,32	98,18	1 364,73	403,80	455,29	4 997
Tonnages enfouis	2 061					403,80		2 464,80
Tonnages valorisés		253,68	360,32	98,18	1 364,73		455,29	2 532,20

Le taux de valorisation est de 50,67%

### IV- LES PRESTATAIRES

Prestataire	Nature de la prestation	Type de contrat et durée	Echéance
COVED	Collecte OM	MP 55 mois	31/12/2009
COVED	Collecte sélective	MP 55 mois	31/12/2009
COVED	Collecte des encombrants	MP 55 mois	31/12/2009
COVED	Entretien/lavages bacs	MP 55 mois	31/12/2009
BIL TA GARBI	Tri et traitement OM		
BIL TA GARBI	Tri et traitement sélectif		
BIL TA GARBI	Evacuation et traitement déchets de la déchetterie		

## V- COÛT DU SERVICE PUBLIC

### a) Dépenses

#### Coût TTC des ordures ménagères 2008

	COVED	BIL TA GARBI	TOTAL
OM	120 184,08	202 209,23	322 393,31
Tri sélectif	143 722,35	115 345,46	259 067,81
Déchetterie	0	106 484,97	106 484,97
Encombrants extérieurs	13 714,20	1 782,51	15 496,71
Entretien conteneurs	16 417,28	0	16 417,28
<b>TOTAL TTC</b>	<b>294 037,91</b>	<b>425 822,17</b>	<b>719 860,08</b>

### b) Commentaires

Le coût de traitement d'une tonne d'ordures ménagères est facturé 93,00 € HT par Bil Ta Garbi.

La cotisation annuelle pour le fonctionnement du Syndicat Mixte Bil Ta Garbi est de 12 437,52 €.

La participation 2008 pour l'ambassadeur du tri est de 4 773,17 €.

La déchetterie de Castagnède est régulièrement entretenue par une association d'insertion (A.V.E.N.I.R.). Pour 2008, le coût de l'entretien est de 1 343,85 €.

La même association entretient à la demande le site de Laüdre (1 767,26 €), hors quai de transfert, pour permettre l'accès à la lagune au laboratoire de Lagor, chargé des analyses trimestrielles (2 176,78 €), mais également au bureau d'études chargé du dossier de réhabilitation du site.

Entretien du site à gravats des Antys par l'association : 262,22 €

**TOTAL des dépenses de fonctionnement hors collecte, traitement et transport : 22 760,80 €**

**TOTAL GENERAL : 742 620,88 €**

### Investissements réalisés

Nature de l'investissement	Montant TTC (en €)
Installation d'une vidéo surveillance à la déchetterie de Castagnède	3 245,22
Acquisition conteneurs 240 L tri sélectif	706,83
Mission de constitution du dossier d'autorisation d'exploitation du site à gravats des Antys	5 023,20
Honoraires bureau d'études pour la réhabilitation du CET de Laüdüre	7 056,40
<b>TOTAL</b>	<b>16 031,65</b>

**TOTAL DES DEPENSES : 758 652,53 €**

### c) Recettes

Les recettes proviennent essentiellement de la TEOM, du soutien ECO-EMBALLAGES et des reprises de matériaux.

### Recettes de fonctionnement

Reprise matériaux	Soutien Eco-emballages	TEOM	Déchets verts	Vente composteurs et conteneurs	TOTAL
50 823,70	18 899,40	614 182,00	1 204,00	2 370,00	<b>687 479,10</b>

### Recettes d'investissement

Subvention Laüdüre	TOTAL
4 174,10	<b>4 174,10</b>

## **VI- BILAN DE L'ANNEE 2008 ET PERSPECTIVES 2009**

### a) Evènements 2008

- Signature d'une convention de partenariat avec le Syndicat Mixte Bil Ta Garbi pour l'emploi d'un ambassadeur du tri.
- Actions de sensibilisation organisées par l'ambassadrice du tri (concours de dessin, opération collecte à Champion).

### b) Objectifs 2009

- Incitation au compostage individuel.
- Partenariat avec l'association Emmaüs pour la récupération d'objets en déchetterie.
- Edition d'un guide de la déchetterie.
- Mise en place de conteneurs à vêtements dans plusieurs communes du canton.